

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 Mars 2022

L'an deux mille vingt deux, le 15 Mars 2022 les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle communale sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément au code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : CAPUOZZO Aurélie, DRIDÉ Valérie, GIANESELO Laurent, CARRÉ Gilles , GRUNFELDER Jean-Marc, KLEIN Jean-Paul, DESTREMONT Jean-Paul, MME THOUVENOT Géraldine, Marie-Claude CALLIZOT et M. WOIRHAYE Daniel.

Absents excusés : PERRETTA Margaux, procuration donnée à Valérie DRIDE

Absents: /

Secrétaire de Séance : Aurore DART

1. COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal APPROUVE le Compte de Gestion 2021 et donne quitus à la trésorière de Verny, Madame PROUST Patricia.

2. COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DE RESULTAT

Le Maire ayant quitté la salle des débats, le Conseil Municipal APPROUVE le compte administratif 2021 détaillé comme suit :

Section de Fonctionnement :

- Dépenses : 225 126.62 €
- Recettes : 302 382.57 €
- Report N-1 : 75912.08€
- Résultat reporté : 97773.38€

Résultat : excédent de 153 168.03€

Section d'Investissement :

- Dépenses : 99 199.13€
- Recettes : 133 698 €
- Report N-1 : 161 500 €
- Restes à Réaliser : 37 910 €

Soit en tenant compte des restes à réaliser un besoin de financement de 55 394.65€,
DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :
En report à nouveau (R002) au BP 2021, la somme de 97 773.38 €.

3. PROJET ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS AMENAGEMENT PLACE

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que la convention d'enfouissement des réseaux secs aménagement place a été signée par le précédent Maire.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal **APPROUVE** la convention.

4. CONVENTION MATEC MAITRISE D'ŒUVRE ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

M. Le Maire expose la convention établie par MATEC pour la maîtrise d'œuvre et accompagnement financier.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, le Conseil Municipal,

AUTORISE, M. Le Maire à :

- Faire une consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre
- Régler les dépenses liées à l'opération enfouissement des réseaux et aménagement de la place
- Signer tout acte administratif concernant l'opération enfouissement des réseaux et aménagement de la place

RAPPELLE que la Commission Appel d'offre procédera au choix du maitre d'œuvre.

DIVERS

M. Le Maire suggère de passer les candélabres de la commune aux ampoules LED. Il propose aux conseillers de participer à l'étude du dossier. M. KLEIN Jean-Paul est d'accord pour participer à cette étude.

M. Le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de mettre des sanitaires à côté de la mairie pour les visiteurs de l'Eglise. M. DESTREMONT Jean-Paul, propose de les mettre plutôt à côté de la salle.

La séance est levée à 20h30

Le Maire,

Jean-Marc GRUNFELDER

